

CONJONCTURE | PAYS DE LA LOIRE

DECEMBRE 2025 N° 36

Tous secteurs OCTOBRE 2025 - édition du 02/12/2025

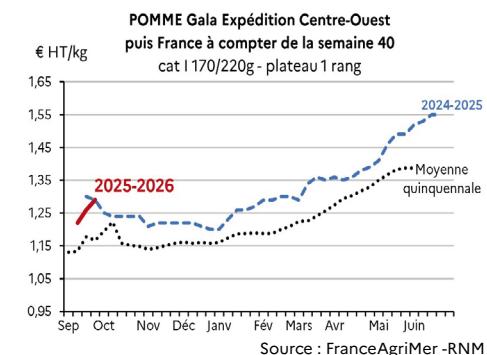
Météo : nuages et pluies

Septembre marque le retour de la pluie, avec des cumuls supérieurs aux normales sur l'ensemble des départements, sauf la Mayenne (+53 % à Angers, +33 % à Nantes, +31 % à La Roche-sur-Yon, +19 % au Mans, -26 % à Laval). La température moyenne (16,6 °C) est sensiblement proche de la normale saisonnière (-0,1 °C). Le 19, un pic de chaleur exceptionnel touche la région avec 32 °C à Angers et Le Mans. L'insolation est déficitaire sur l'ensemble de la région (-12,9 %).

Source : météociel

Fruits : début de campagne mitigé

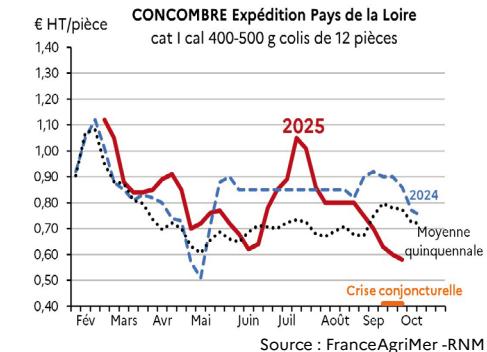
En septembre, la campagne pomme démarre avec la commercialisation des variétés Gala et Elstar. Malgré un contexte concurrentiel fort face aux bassins du Sud (plus avancés dans leurs campagnes), la demande envers les produits du Centre-Ouest se développe au cours du mois. Pour la poire, les récoltes s'achèvent avec une production qualitativement hétérogène. Là aussi, les sorties sont freinées par la concurrence du Sud mais les actions promotionnelles en grandes et moyennes surfaces (GMS) soutiennent les transactions.



Légumes : crise conjoncturelle en melon et concombre

Les conditions météorologiques de septembre et le contexte politique incertain pèsent sur l'activité du Centre-Ouest. Les récoltes et la consommation de melons sont freinées, entraînant une nouvelle déclaration de crise conjoncturelle en semaine 37 (2 jours). La campagne s'achève avec des cours inférieurs à la moyenne quinquennale. La baisse de consommation du concombre, déjà visible en août, se poursuit et mène à une crise conjoncturelle en semaine 38 (10 jours). La production de courgettes est impactée. D'importants ajustements tarifaires sont effectués alors que les acheteurs se tournent

vers les produits espagnols. En tomate, la reprise des collectivités post-vacances scolaires ne suffit pas à relancer le marché et les cours restent faibles. La demande en salade manque également d'élan, tandis que la concurrence méditerranéenne accentue la pression et entraîne des réductions tarifaires. Le commerce du radis est en berne avec des prix très bas pour la période, et les destructions sont sans effet notable sur le marché. Début septembre, le poireau d'automne-hiver du Centre-Ouest entre en campagne, avec des cours faibles et des ventes sans excès.

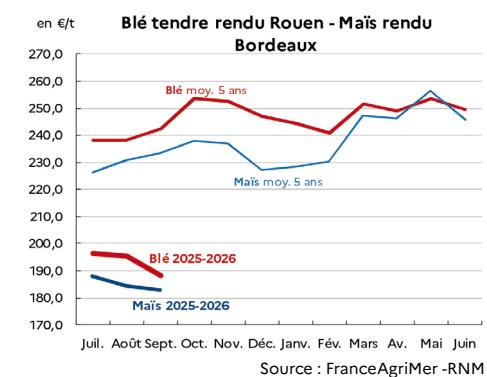


Céréales : début des récoltes françaises de maïs

Les récoltes de maïs débutent en France en septembre et progressent rapidement, avec 14 % des surfaces déjà collectées. Selon la Commission européenne, les impacts à la baisse de la sécheresse et des vagues de chaleurs estivales sur les potentiels rendements en Europe de l'Est sont confirmés, entraînant de ce fait, une révision à la baisse des rendements européens de maïs.

La concurrence en provenance de Russie et d'Ukraine reprend de l'ampleur, avec des perspectives de récolte bien plus généreuses que prévues. Malgré la forte hausse des taxes à l'exportation, la Russie signe de nombreux contrats,

notamment avec l'Egypte ou la Turquie. Ainsi, la France diversifie ses débouchés, notamment vers l'Afrique subsaharienne, lui permettant de rester dynamique dans ses exportations de blé. L'instabilité politique française n'impacte pas outre mesure les cours ; la parité euro/dollar atteint 1,17, ce qui dessert les cours des céréales européennes à l'export. Le cours moyen du blé tendre rendu Rouen chute : à 188,2 € la tonne, il est inférieur de 12 % (-26 €) à celui de septembre 2024. Suivant la même trajectoire, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux diminue : à 183 € la tonne, il est inférieur de 16 € (-8 %) à septembre 2024.



Viticulture : la maladie s'étend en Anjou-Saumur

Fin 2022, un premier foyer de flavescence dorée a été détecté en région Pays de la Loire sur un échantillon de vigne prélevé sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux dans l'est du Maine-et-Loire. Fin 2024, deux nouvelles détections ont également révélé la présence de la maladie sur les communes de Saumur et Montsoreau (aire d'appellation Saumur-Champigny).

Afin d'enrayer la propagation de cette maladie - considérée comme l'une des plus dommageables du vignoble - un arrêté préfectoral a été signé le

20 février 2025 actualisant les périmètres dans lesquels les mesures de lutte contre la flavescence dorée et son vecteur sont obligatoires. Les parcelles contaminées ont été arrachées et une prospection approfondie ainsi que des traitements obligatoires sont mis en place autour des zones contaminées. Des prélèvements complémentaires sont réalisés, pouvant conduire à des arrachages supplémentaires de vignes contaminées ou suspectées d'être contaminées.

IPAMPA : baisse des coûts

En août, l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) baisse de 0,56 % sur le mois mais croît de 0,16 % en année glissante. Le coût de l'énergie reflue de 3,62 %, soit -8,35 % sur une année. Les engrains sont quasiment stables (-0,13 % sur un mois) et augmentent de +10,03 % sur un an. Les aliments pour animaux reculent ce mois (-0,73 %) pour le 5ème mois consécutif, soit -2,95 % sur un an.

Source : Champ INSEE France entière-IPAMPA base 2020

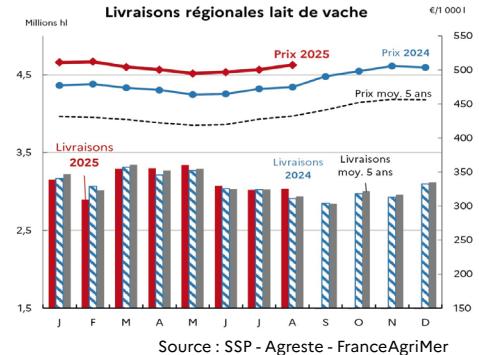


Lait de vache : valorisation du lait toujours attrayante

La production laitière en Pays de la Loire croît de 4,3 % au regard de celle d'**août 2024**. Depuis janvier, elle est en légère hausse de 0,4 % en cumulé sur un an. La période estivale est favorable à la lactation. Les quelques épisodes de fortes chaleurs sont convenablement gérés par les éleveurs qui adaptent rapidement l'affouragement et le logement des animaux. Par ailleurs, l'apparition de foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) dans la région ne semble pas encore impacter la production. Le prix moyen payé au producteur (507 €/1 000 l) poursuit sa dynamique avec une progression de 6,8 % entre août 2024 et 2025.

Annuellement, il est en hausse de 6,6 % en cumulé sur un an (503 €/1 000 l).

La collecte ligérienne de **lait bio** recule de 1,6 % par rapport à celle d'**août 2024**. La résilience du secteur est moindre face aux épisodes de chaleurs et la baisse saisonnière de la production est plus marquée. En raison de la diminution des disponibilités, la tension sur la valorisation du litre de lait bio perdure avec un prix moyen payé au producteur (547 €/1 000 l) en progression de 3,8 % entre août 2024 et 2025. En cumulé depuis janvier, celui-ci gagne 3,8 % sur un an (514 €/1 000 l).



Source : SSP - Agreste - FranceAgriMer

Abattages et Cotations animales : voir annexes sur le site internet

Cliquer sur <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/conjoncture-2025-a1911.html>

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr